

# DEVENIR PROFESSEUR PROFESSEURE

EN COLLÈGE,  
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE  
ET LYCÉE PROFESSIONNEL

## SCHÉMA DE VOS ÉTUDES

-Autres concours de la fonction publique  
-Emplois dans le secteur public,privé ou  
associatif...  
-Poursuite d'études en doctorat...

-Professeur, professeure  
titulaire à temps plein  
  
-Engagement à 4 années de  
service public après titularisation

RENTRÉE  
2026



## PORTES OUVERTES

INSPÉ de Lorraine, campus de Bar-le-Duc : Samedi 31 janvier 2026, 9h-12h

INSPÉ de Lorraine, campus d'Épinal : Samedi 7 février 2026, 9h-12h

INSPÉ de Lorraine, campus de Montigny-lès-Metz : Samedi 24 janvier 2026, 9h-12h

INSPÉ de Lorraine, campus de Nancy-Maxéville : Samedi 24 janvier 2026, 9h-12h

INSPÉ de Lorraine, campus de Sarreguemines : Samedi 17 janvier 2026, 9h-12h

et aussi les portes ouvertes sur l'ensemble des campus de l'Université de Lorraine :  
<http://univ-lorraine.fr>



**RENTRÉE  
2026**

# Quel parcours de formation ?

Dans le cadre de la réforme de la formation initiale des enseignants, **il vous est désormais possible de vous préparer au métier de professeur ou de professeure au cours de votre licence disciplinaire.**

**SI VOUS VOULEZ DEVENIR PROFESSEUR, PROFESSEURE EN COLLÈGE OU LYCÉE, VOUS DEVEZ CHOISIR DANS PARCOURSUP :**

- **une licence générale dans la discipline que vous souhaitez enseigner** (par exemple : je veux enseigner les maths, je choisis une licence de maths). En 3<sup>ème</sup> année de licence, vous continuerez à suivre la formation de la discipline concernée et pourrez vous inscrire aux concours de l'Éducation nationale. Pour vous renseigner sur les modules de préparation plus spécifiques aux épreuves du concours proposés, nous vous invitons à vous rapprocher des responsables de licence.

## Et après le concours ?

Vous intégrerez un nouveau master : le master Métiers de l'Éducation et de l'Enseignement (M2E).

- **Le M1 M2E** accueillera les lauréats des concours à Bac+3 avec un statut d'élève-fonctionnaire (rémunération de 1.400 €/mois) avec un exercice devant la classe de 12 semaines. Ils suivront une formation de 500 à 550h. Le M1 MEEF n'existera plus à la rentrée 2026.

- **Le M2 M2E** accueillera les titulaires d'un M1 M2E des lauréats des concours à Bac+3 directement, sous conditions de diplômes, en fonction de leur parcours antérieur, notamment les lauréats détenteurs d'un M1 MEEF. Ces lauréats seront fonctionnaires stagiaires à mi temps devant la classe (rémunération de 1.800 €/mois) et suivront une formation de 250h.

**Une obligation de service public de 4 ans après le master et après la titularisation est aussi instaurée.**

## Quelles ressources ?

Se renseigner sur les métiers, les carrières, la rémunération, regarder ou lire des témoignages :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>